
Compte rendu du CVS du mercredi 8 avril 2022

Étaient présents :

Elus représentant les familles
Pour le FOH : Mesdames WECKER, SICARD, DUPUIS.
Pour le FOJ : Madame BAUNOT.
Pour la MRS : Madame LACRAMPE.

Elus représentant les résidents
Pour le FOH : Mesdames ROBOAM et TOULOUSE.
Pour la MRS : Mesdames LACRAMPE, PEAULT.
Pour le FOJ : Messieurs RICHARD, BAUNOT.

Représentant le Conseil d'Administration : Mr MARC, personnalité qualifiée

Représentant le CDAIR :
Mr DAUBERT, Directeur
Mme BARDY, Coordinatrice du FO
Mme DE FORGES, Représentant le personnel
Mme DEFOIS, Adjointe administrative

Absents excusés :

Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs
Mme DAVIET, Présidente du CVS
Mme POINET, représentant les familles pour le FOJ
Mr ROBICHON, représentant les familles pour le FOH

Déroulé de l'ordre du jour :

1) Approbation du dernier PV du Conseil de Vie Sociale du 22 Octobre 2021.

Le compte rendu du CVS du 22 octobre 2021 est disponible sur simple demande auprès du secrétariat.

2) Informations sur le contexte budgétaire et financier 2021 et perspectives 2022

Le rapport financier 2021 est présenté par Mr DAUBERT :

- Compte de gestion 2021 et Compte administratif 2021 :

Etablis en collaboration entre les services de la Trésorerie et ceux du CDAIR, les comptes administratifs 2021 et le compte de gestion 2021 sont en parfaite cohérence.

- Résultats de l'exercice et proposition d'affectation du résultat :

Sur le **budget H**, il est constaté un déficit de **- 61 373.03 €**.
Sur le **budget J**, il est constaté un excédent de **3 994.50 €**,

Au total c'est un **déficit - 57 378.53 €** qui est constaté.

- **Pour le budget H, le montant total à affecter est de 11 217.41 € composé de :**
 - la prise en charge d'un report de crédit du compte 1100 de 72 590.44 € de l'exercice 2020 sur 2021,
 - et un déficit constaté de 61 373.03 €.

Cette affectation de 11 217.41 € permettra de couvrir les augmentations des charges courantes.

- **Pour le budget J, le montant à affecter est de 3 994.50 € composé de :**
 - Un report à nouveau au compte 1108 de 2 476.02 € pour le financement des mesures d'exploitations 2022.
 - Affectation de 1 518.48 € au compte 106868 réserve de compensation des déficits.
- **Pour l'investissement, le solde négatif de 595 834.96 €, soit un nouveau solde d'investissement cumulé porté ainsi à 342 592.07 €.**

Commentaires Compte administratif 2021 :

FOH/FOJ

- Le CDAIR est uniquement financé par le Département, la règle des 105 jours d'absences pour convenance personnelle s'applique toujours, à savoir que sur l'année 2021 il y a eu 448 jours non facturés suite à la crise sanitaire et liés au COVID.
- Le déficit constaté sur le budget H peut s'expliquer par les dépenses exceptionnelles dues au COVID et au cluster subi.
- Le surcoût pour le remplacement des agents pendant le cluster principalement.
- Une partie du salaire d'un technicien qui n'est pas constaté sur le Budget J, mais sur le Budget H.

MRS

- Le taux d'activité pour la MRS est de 100% sur 2021, là aussi directement lié à la crise sanitaire (pas de sorties pour les résidents de la MRS).
- Les charges qui ne peuvent être imputées à ce budget, sont absorbées par le budget H, d'où l'excédent de 3 994.50 €.

- EPRD 2022 modifié :

Rappel : L'EPRD modifié a été établi à partir des montants de dépenses inscrits dans l'EPRD voté en Octobre 2021 auxquels a été appliquée une valorisation du taux d'augmentation arrêté par l'Assemblée Délibérante du CD17.

Présentation de l'EPRD modifié 2022

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 721 611.17€	1 200 000.00€

Budget H

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GPE I	357 084.42 €	2 439 356.90 €
TOTAL GPE II	1 794 730.31 €	93 044.47 €
TOTAL GPE III	380 590.64 €	

TOTAL	2 532 401.37 €	2 532 401.37 €
--------------	-----------------------	-----------------------

Budget J

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GPE I	121 234.20 €	364 318.37 €
TOTAL GPE II	202 814.35 €	1 562.62 €
TOTAL GPE III	41 832.44 €	
TOTAL	365 800.99 €	365 880.99 €

- **Tarifs 2022 :**

Les prix de journée ont été établis par l'Autorité de Tarification dans le respect des engagements du CPOM comme suit :

Pour le FOH :

Tarif journalier péréqué au 1^{er} avril 2022 = 118.00 €

Pour le FOJ :

Tarif journalier péréqué au 1^{er} avril 2022 = 69.21 €

Pour la MRS :

Tarif journalier péréqué au 1^{er} avril 2022 = 92.02 €

Rappel tarifs 2021 :

FOH : 116.69 €

FOJ : 69.91 €

MRS : 90.51 €

Les membres du CVS prennent acte des propositions du Directeur et valident les orientations de l'EPRD modifié et les tarifs 2022.

Commentaires sur l'EPRD 2022 modifié :

Groupe I

- Une augmentation des prévisions de dépenses a été envisagée à minima, sur l'énergie et l'eau du fait de l'augmentation des prix et de l'ouverture de nouvelles surfaces.
- Certaines autres dépenses sont en lien avec une reprise d'activités mises en sommeil partiel lors de la crise Covid.
- La loi EGalim, imposant 50% de produits bio, ou certifiés, implique une hausse majeure du coût de la prestation repas.
- Une vigilance est portée sur les dépenses où une maîtrise est possible, notamment certaines fournitures.

Groupe II

- Le groupe II du Budget H est inférieur au budget réalisé 2021, puisqu'il faut espérer ne pas avoir recours à l'intérim pour couvrir l'absentéisme connu durant la crise sanitaire de 2021.
- Economies réalisées sur le coût de l'assurance statutaire du fait des départs à la retraite.
- 5 départs en retraite, disponibilité, démission, remplacés par des agents rémunérés à moindre échelon, et la différence de rémunération des 2 directeurs.

En dépenses supplémentaires =

- Revalorisation des Aides-soignants
- Revalorisation des AMP
- Glissement Vieillesse Technicité (1%)
- Avancement de grade

- Complément de traitement indiciaire des soignants ou socio éducatifs contractuels remplaçant des titulaires, mais non compensé par une dotation.

Ce budget n'inclue pas :

- CTI AS/AMP sur 14 mois= 148 611 €
- Socio éducatifs sur 9 mois = 17 000 €
- Les personnels encore exclus à ce jour : 45 000 €

Groupe III

- Afin de se conformer au budget prévisionnel alloué par le CD17, il a été nécessaire de minorer consciemment les dépenses au groupe III, principalement sur les contrats de maintenance, assurance... Il n'y aura pas de marge de manœuvre. Il sera clairement nécessaire de réévaluer en fonction des dépenses réelles, réalisées ou à venir, en octobre par le biais d'une décision modificative.

De manière générale, le budget ne sera certainement pas conforme aux prévisions.

3) Différents points abordés

- Pour la présentation au téléphone un rappel sera effectué aux membres du personnel.
Les parents demandent également que soit diffusée la liste téléphonique du CDAIR, afin de pouvoir contacter directement les personnes concernées.
Cela sera le cas, mais avec des heures restreintes au niveau de l'hébergement notamment le matin et pendant les temps de liaison, dès que notre nouvelle architecture téléphonique sera opérationnelle.
- Le port d'un badge nominatif et précisant la fonction n'est pas forcément conforme à notre type d'établissement, car les résidents y vivent à l'année et il y a peu de turn-over. Les familles peuvent interpeller le professionnel qu'elles ne connaissent pas encore pour lui demander son nom et sa fonction, le personnel est tenu de répondre, mais cela ne pose pas de problème.
- Un trombinoscope du personnel au foyer est souhaité, comme à la MRS.
Cela va être fait, mais si un agent refuse que sa photo soit affichée il en a le droit.
- Le site du CDAIR sera alimenté et mis à jour par Antoine, il inclura les menus, qui seront par ailleurs accessibles sur une borne qui donnera oralement l'information aux résidents qui le souhaitent.
- Petites précisions faites sur les heures d'appel pour le contacter le Foyer ou la MRS : de préférence de 11h30 à 12h00, et à partir de 15h00.
- Le rapport d'activités 2021 sera mis en ligne sur le site du cdair.fr
- Les activités sportives ont repris début avril, avec l'arrivée d'une nouvelle Animatrice sportive.
- Les résidents lors des conseils de maison, se plaignent du fait de la répétition des accompagnements tels que les féculents et légumes puisque dans le cahier des charges soumis à la société de restauration, il est mentionné que les féculents doivent être accompagnés de légumes.
- Mr DAUBERT souhaite mettre en place le dossier numérique pour les résidents, avec le choix d'un nouveau logiciel, qui tend à mettre en place le Dossier Médical Unique. Ceci se ferait avec subvention.

Ce logiciel d'autant plus important que le poste d'IDE doit être fermé au 31.12.2022 (conformément à la prescription de la revue du contrat du CPOM) et transformé en poste d'aide médico psychologique en 2023.

Mme DE FORGES, représentant le personnel, fait savoir que les membres du personnel en majorité s'opposent à la disparition du poste d'IDE.

Les familles sont tout aussi inquiètes, le poste infirmier leur semble nécessaire et sécurisant.

- La communication entre les familles et le CDAIR fonctionne plutôt bien via les cahiers de liaison. Certaines familles demandent tout de même qu'une amélioration soit apportée (mention de toute activité particulière effectuée par le résident, notification des rendez-vous médicaux, achat concernant vie quotidienne, etc ...).
Il est évident que ce cahier doit être consulté, par le parent et par le référent, si l'on veut que la communication puisse fonctionner.
- La tenue des projets personnalisés sur 2021 vu le contexte sanitaire, en espérant que cela soit plus facile sur 2022.
- Mme BARDY tient à souligner et remercier toutes les équipes de leur mobilisation lors du cluster et face aux différents mouvements du personnel. Cette année écoulée a été éprouvante pour tous, et le fonctionnement « normal » reprend petit à petit.
Aussi compte tenu de la charge actuelle de travail, Mme BARDY demande aux familles d'être compréhensives et indulgentes quant à leurs attentes.
Les coordinatrices ont été beaucoup prises pour pallier aux absences et soutenir les résidents, d'autant qu'il est très difficile de trouver quelqu'un pour les remplacements ces derniers temps. Elles restent cependant disponibles pour les familles, donner des précisions individualisées sur le comportement ou les activités, mais sachant que les résidents sont des adultes et ont aussi pour la grande majorité d'entre eux la capacité de dire ou ne pas dire ce qui se passe dans leur quotidien.
- Le port du masque n'est plus obligatoire pour les résidents, ni pour les professionnels.
- Les comptes rendus des conseils de maison seront mis en annexe de ce compte rendu.

4) Point d'étape sur l'avancement du Projet d'extension et de construction.

Le directeur rappelle les différentes étapes du projet :

- La salle à manger sera équipée de matériel audio et vidéo, il s'agit d'un vidéo projecteur et d'un système audio performant, pour une somme totale de 11 205€ dont pour le moment seuls 5 000 sont budgétisés mais avec des recherches de financements complémentaires pour cet équipement qui permettra de diffuser du cinéma, des matches, des concerts, faire des booms, ...
- Les travaux de la cuisine doivent se faire en Septembre, sans besoin de délocaliser les repas comme initialement prévu.
- Il faut prévoir début Août une coupure d'eau chaude pour le raccordement de la chaudière.

5) Questions et informations diverses.

- L'exposition du 26 avril au 2 mai est prévue dans l'ancienne école de LA NOUE, sur le thème de « l'arbre à la chaussure trouée ». Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 29 avril à partir de 17h00.
- Le dimanche 24 Avril au matin, sur le port de Saint Martin de Ré : promenades en voitures d'exception organisées par le Lions Club pour financer des séjours de vacances aux résidents.
- Du mardi 26 Avril au lundi 2 Mai : exposition « l'Arbre à la chaussure trouée », petite école de la Noue à Sainte Marie de Ré, avec la Vague Bleue (invitations et affiche en pièce jointe).
- Le samedi 7 Mai après-midi : réception à la serre pour fêter le départ de Gérald Lhôtelais et passer un moment convivial avec les résidents et les familles.
- Le dimanche 8 Mai au matin : les Bâisseurs du possible organisent des balades en moto sur le port de la Flotte.

La séance est levée à 12h00.

Compte rendu rédigé par Mme DEFOIS

CONSEIL DE MAISON

Foyer Occupationnel d'Hébergement

Mercredi 30 mars 16h30

Animation : Pascal DAUBERT, Danielle GILBERT, les professionnels en service.

La réunion était attendue déjà depuis la semaine dernière. La grande majorité de résidents est présente...et motivée.

La première intervention porte sur le petit-déjeuner. Un résident trouve qu'un seul pain ce n'est pas assez le matin et que sur certains plats il n'y a pas assez. Un autre trouve que l'on mange très bien. Une commission Menu sera programmée très bientôt pour évoquer ces points.

Plusieurs jeunes ont préparé leurs questions par écrit : Est-ce que la possibilité de s'installer durant les week-ends à la table que l'on souhaite pourrait être étendue à la semaine ?

Ce n'est pas une demande collective et tous ne sont pas demandeurs, certaines personnes ont besoin d'une place fixe surtout lorsqu'il y a du monde. Le week-end il y a des résidents absents et c'est plus facile... Alors pourquoi pas dès le vendredi soir ? A voir avec les équipes.

Les mêmes demandent aussi s'ils ne peuvent pas avoir le téléphone toute la journée maintenant ? Retour sur le pourquoi de cette règle dont les causes sont bien connues de tous... Est-ce qu'ils gèrent mieux le téléphone ? Pas sûr du tout ce qu'ils reconnaissent... Et l'avoir plus tôt le dimanche matin ? A revoir en équipe mais les premiers échanges à ce sujet ne vont pas dans ce sens : La distribution des téléphones mobilise un agent... Ils ont le téléphone à partir de 14H00 ... A suivre.

Les interventions traditionnelles concernant le vivre ensemble : Les surnoms ne font pas toujours plaisir, les noms d'oiseaux en général non plus. On attend de tous un comportement civilisé à table et une vigilance sur le bruit que chacun fait au moment du repas. La nuit on ne tape pas sur les murs, on ne se promène pas non plus dans les couloirs nous demanderons aux veilleurs d'être vigilants. Attention le matin aux portes qui claquent, on ne manipule pas sans cesse les poignées de porte...

Sullivan intervient pour rappeler les règles du tri sélectif et le fait qu'il y a encore trop de pot de yaourts dans les poubelles à déchets... Il faut peser au recyclage ! Proposition de visiter le centre de tri ou de refaire une intervention à ce sujet. Reçu 5 sur 5.

Même discours concernant les économies d'énergie : on ne laisse pas sa télé allumée lorsqu'on n'est pas dans sa chambre, ni les lumières !

Dans les informations générales nous évoquons l'arrivée de Maeva le 4 avril prochain, nouvelle animatrice sportive qui fera connaissance avec tous au travers des ateliers courant de semaine prochaine.

Les résidents expriment leur satisfaction de retourner à l'atelier bois avec Antoine. Il y a du changement et c'est bien. Une journée atelier bois fille le jeudi est bien appréciée.

Quelques questions sur la fin des travaux... Quand ? Les nouvelles chambres pour qui ?

M. DAUBERT informe que les chambres seront terminées fin juillet mais qu'on ne pourra pas y aménager avant septembre... (Il faut que les systèmes de sécurité incendie fonctionnent, le chauffage, l'eau chaude...) A ce propos les résidents sont informés qu'il n'y aura pas d'eau chaude durant cinq jours la première semaine d'août, le temps justement de raccorder les réseaux avec la nouvelle chaufferie.

M. DAUBERT explique aussi que presque toutes les anciennes chambres du bas nécessiteront des travaux de réhabilitation et que certainement et pendant quelques semaines il faudra partager certaines nouvelles chambres quelques semaines le temps de la réfection des anciennes.

Pour le choix des chambres, nous demanderons le souhait de chacun, les équipes étudieront les demandes et le choix sera validé collégalement avec la Direction en fonction des critères suivants :

Le besoin de surveillance lié à l'état de santé, le besoin de protection, La capacité à solliciter de l'aide le cas échéant, la mobilité, la capacité à respecter les règles.

Quelques questions sur l'agrandissement de la salle à manger ? Est-ce qu'on ira manger à l'extérieur (non), en septembre les travaux de la cuisine nécessiteront des aménagements, les repas seront préparés ailleurs et réchauffés sur place... La nouvelle salle à manger devra être terminée avant et il faudra changer les organisations pour les repas...

Tout le monde est ravi de savoir que nous aurons un nouvel équipement pour regarder film et concerts sur grand écran... Presque une vraie salle de cinéma !

Les résidents demandent la date des élections pour les délégués...Cela devrait être cette année... (A vérifier et planifier le cas échéant). Il y a semble-t-il des candidats ! Ils veulent également savoir s'il va y avoir une réunion pour la Vague Bleue avec eux... Nous transmettrons.

CONSEIL DE MAISON MRS

Lundi 28 mars 16h30

Présents : Tous les résidents de la MRS, Fatima MATOS, P. DAUBERT, D.GILBERT.

La réunion commence par des réclamations sur les repas : Trop de bananes en ce moment, le quinoa, l'ébly, la semoule, le boulgour ne sont pas appréciés... Ces informations même si elles sont récurrentes doivent remonter jusqu'à la Direction afin qu'elles puissent être traitées avec notre prestataire. Nous proposons donc de planifier une commission Menu très prochainement avec les délégués et un membre du personnel de la MRS.

Les résidents expriment spontanément (et sans aucunes pressions !) leur satisfaction d'avoir un nouveau Directeur sympa et gentil ! Des questions toutefois autour du départ de M. LHOTELAIS qui n'a pu être fêté à cause du contexte sanitaire.

Parmi les derniers événements notables : La covid avec son dernier variant a fini par rentrer à la MRS. 5 résidents ont été testés positifs au début du mois de février dernier. Tout le monde a bien supporté l'isolement de 7 jours. Heureusement il n'y a pas eu de complications mais de la fatigue résiduelle pour quelques-uns.

France a fêté ses 80 ans le 28 février dernier... Colette aura bientôt 82 ans... Cette dernière évoque qu'elle a vu moins de monde pendant les confinements, qu'elle a moins bougé et dit se sentir plus fatiguée, avoir moins la forme en précisant : C'est la vieillesse ! Un petit tour de table... Le plus jeune a 61 ans...Une moyenne d'âge globale d'un peu plus de 70 ans.

Il y a eu une sortie en janvier à Saujon en janvier pour un spectacle musical qui a été apprécié par tous. Le deuxième groupe ira voir ce même spectacle au mois de mai.

Les résidents évoquent aussi une sortie à l'aquarium de La Rochelle fort appréciée, accompagnée par Sylvie Doray qui vient de partir en retraite et Sylvie Bouchaudon qui la remplace.

Colette et Michel sont contents de nous annoncer qu'ils vont partir à Lourdes au mois d'août.

Le retour récent aux ateliers avec « les jeunes » est apprécié par tous. Ils apprécient d'avoir le choix et sont contents de la présence d'Antoine à l'atelier Bois.

Il a fallu changer de lave-vaisselle récemment et à l'unanimité « il est bien celui-là ! ».

Une personne a proposé à la MRS le don d'un fauteuil relax électrique en excellent état. Erick était intéressé et est tout content d'en profiter dans sa chambre.

Nous informons les résidents de l'arrivée prochaine, le 4 avril, de Maëva, la nouvelle animatrice sportive.

En réponse à notre question sur les désagréments éventuels causés par les travaux, personne n'est dérangé par le bruit. Cela fait des animations, du mouvement et ils aiment bien voir les avancées concrètes. Ils finissent par dire que le sol entre la MRS et le FOYER est abîmé et ça ce n'est pas pratique. Ils n'aiment pas la passerelle qui fait du bruit.

Nous informons que l'établissement n'aura plus d'eau chaude pendant 5 jours la première semaine du mois d'août. Ce sera pendant que la nouvelle chaufferie sera mise en service. Cela semble n'affoler personne, la toilette au lavabo ils connaissent !

Didier souhaite que M. Daubert se présente à la patronne de la boulangerie !

Il est question de l'achat d'un Chromecast afin que l'on puisse transmettre le contenu d'internet sur la télé (Film- Concert).

Fin de la réunion à 17h30.

Compte rendu établi par Danielle GILBERT, CSE